



## Le mot du Président

**Ashwani Singh**



Chers voisins, chers amis de la Résidence Apollo,

L'arrivée au pouvoir des Talibans, bien que cela se passe loin de nous, de la Suisse, de Thônex, d'Apollo et de nos préoccupations quotidiennes, ne me laisse pas indifférent, tout comme me touchent aussi les tragédies qu'ont connu ces dernières années - et parfois encore actuellement - l'Iran, l'Irak, la Syrie et le Liban.

Pourquoi ? Parce qu'il y a fort longtemps, âgé d'à peine 20 ans et fier propriétaire d'une coccinelle VW d'occasion, j'avais, avec trois autres jeunes fous, fait le voyage par route de la Suisse à l'Inde et retour.

Le périple avait duré quatre mois et je pourrais remplir des pages en relatant nos nombreuses aventures, par exemple comment nous faisons face aux tracasseries administratives et douanières grâce à la débrouillardise, l'optimisme, l'énergie, le culot et l'insouciance propres à notre jeunesse, mais ce n'est pas le propos de ces lignes.

Si en Inde, nous avons été accueillis ici et là dans ma (nombreuse) famille ainsi que chez des amis de mes parents, je garde le souvenir vivace de l'accueil chaleureux que nous avaient réservé les habitants des différents pays que nous traversions, pour lesquels héberger des gens de passage était la chose la plus naturelle du monde.

Nous avons traversé l'Afghanistan sur toute sa largeur et dans les deux sens, de Kaboul à Herat. A Bamiyan, j'avais vu les Bouddhas géants taillés dans la montagne bien avant qu'ils ne soient détruits au canon en 2001 par les Talibans lors de leur prise de pouvoir précédente. A Kaboul, il faisait très agréable (alors qu'à Bagdad et

Delhi, la température dépassait les 45 degrés), les habitants étaient souriants et accueillants, le contact avec la population était facile et la vie paraissait décontractée. On y rencontrait des jeunes, on y croisait des femmes dans la rue, souvent en burka mais pas toujours, il y avait des restaurants, de la musique, des bars, et notamment le bar « Gagarine » du nom du premier homme dans l'espace, où la vodka coulait à flots. Or au moment où je rédige ces lignes, un kamikaze s'est fait exploser dans une mosquée au nord du pays, faisant 80 morts. En août, l'attentat à l'aéroport avait fait plus de 180 morts.



*Les grands Bouddhas de Bamiyan, taillés dans la falaise, le plus haut mesurant 55m (donc un peu plus qu'Apollo !), avant leur destruction au canon par les Talibans en 2001 (images libres de droits).*

Le contraste entre l'Afghanistan d'alors et celui d'aujourd'hui me rend triste et me rappelle combien nos démocraties et nos libertés sont fragiles et précieuses. A Apollo, nos problèmes d'ascenseur, de bruit, d'infiltrations d'eau, de parking, de parc, d'encombrants, de dévaloirs, de poubelles et de nettoyage peuvent paraître bien futiles en comparaison, et beaucoup à travers le monde aimeraient sans doute les avoir à la place des leurs.

Restons donc reconnaissants pour tout ce qui marche bien quand même, ce qui ne doit pas nous empêcher d'œuvrer continuellement pour préserver ou améliorer encore notre envi-

ronnement quotidien, ce qui est d'ailleurs l'affaire de tous.

## Assemblée générale de l'ARA : 25 novembre

Après deux ans d'interruption, nous renouons avec nos soirées, la prochaine étant fixée au jeudi 25 novembre au restaurant scolaire de l'école Jeandin ; nous y tiendrons l'assemblée générale statutaire<sup>1</sup> de l'ARA, puis accueillerons Monsieur le Conseiller administratif Bruno da Silva, avec lequel nous pourrions discuter de différents sujets, notamment la mobilité. Nous clôturerons la soirée avec le traditionnel apéritif dînatoire, et j'espère vous y retrouver nombreux. D'ici-là, prenez soin de vous !

Rejoignez le groupe Facebook de  
l'Association Résidence Apollo



<https://www.facebook.com/groups/409456129672>

<sup>1</sup> Pour la convocation et l'ordre du jour, voir pages 7 et 8.

## **Fêtes des voisins et pétanque « familiale »**

L'allégement des mesures sanitaires au printemps dernier nous a permis de nous réunir en juin pour des fêtes des voisins, par petits groupes, car la participation était alors limitée à 50 personnes. Elles ont remplacé les fêtes traditionnellement tenues en janvier dans les halls d'entrée, la sangria remplaçant le vin chaud. Toutes ont eu copieusement droit aux orages, nous avons dû installer les tables sous les colonnes, mais avons même dansé et surtout beaucoup ri !



*Fêtes des voisins de juin : météo exécration, mais la bonne humeur et l'envie de faire la fête étaient là !*

Il a également été possible de nous réunir pour la traditionnelle pétanque familiale en septembre. Encore merci à la Mairie pour la mise à disposition gratuite, une fois de plus, des tables et bancs.



*Pétanque « familiale » le 18 septembre : pastis, grillades, jeux, bonne humeur et soleil qui, ce jour-là, était généreusement présent !*

## **ThôNoël aura bien lieu cette année !**

La Mairie a décidé de rétablir « ThôNoël » selon la formule traditionnelle, avec la participation des associations de la commune. Sur notre stand, nous servirons le vin chaud ainsi que les tartes et pâtisseries confectionnées par les habitants. Cette fête est fixée au samedi 11 décembre.

Le 25 novembre, lors de l'assemblée générale de l'ARA, un appel sera fait aux bénévoles pour assurer une présence permanente sur notre stand à ThôNoël le 11 décembre, de 09h00 à 14h00.

**Claude Uldry**

**8, Adrien-Jeandin**

*Ingénieur civil, membre du Conseil de copropriété du 8 Adrien-Jeandin, guitariste dans un groupe rock, et peintre !*



**ARA :** Monsieur Uldry, bonjour et merci de nous avoir accordé cette interview. Vous êtes ingénieur civil, guitariste dans un groupe rock et peintre amateur. Parlons musique tout d'abord : depuis quand jouez-vous, comment se nomme votre groupe, quel répertoire interprétez-vous le plus souvent, quel est votre guitariste préféré qui vous a le plus inspiré, que vous apporte la musique ? Beaucoup de questions...mais la parole est à vous !

**Claude Uldry :** J'ai débuté la guitare vers quatorze ans et vers dix-sept ans, je jouais déjà dans des bals : une partie de mon argent de poche en dépendait ! J'avais comme professeur Gabor Kristof, le fondateur de l'ETM-Ecole des musiques actuelles. Le nom de notre groupe est en pleine mutation : le Covid a fait que de cinq membres, nous ne restons que trois : le chanteur et parolier est décédé et un des guitaristes a préféré arrêter. « The Scènators » se transforme en « The three old men » auxquels une chanteuse pourrait venir se greffer : affaire à suivre.



« The Scènators » sur scène : Claude Uldry au centre.

Ce que m'apporte la musique ? Un équilibre, une partie de moi-même et surtout une évasion quand nous sommes tous ensemble dans une même histoire, une sorte de moment d'éternité où l'on vit pleinement son moment présent en s'oubliant.

Jusqu'à récemment nous répétions dans un local en vieille ville. Actuellement, nous sommes en recherche d'un local. Nous nous produisons à la fête de la musique, à « La rue est à vous » ou dans des bars tels que Le Radar de Poche (en vieille ville), où le gérant, qui a vécu à Londres, a lui-même joué avec David Gilmour !

Nous jouons beaucoup nos propres compositions. A la base il y avait deux guitaristes, puis deux autres guitaristes se sont greffés, dont moi, qui me suis mis à la basse. Nos inspirations sont différentes : blues/rock voire hard rock et jazz. Les guitaristes qui m'ont le plus

inspiré ? Sans doute Jimmy Hendrix et Jeff Beck sur la durée, pour les sons et les images, mais aussi David Gilmour pour ses notes suspendues et tirées, et enfin B.B. King pour son blues. Pour les autres, c'est selon l'humeur !

**ARA :** Et vous êtes aussi peintre ! Vous avez notamment exposé en septembre à l'Espace Nouveau Vallon à Chêne-Bougeries, malheureusement pour peu de temps seulement, mais peut-être que certains de nos lecteurs auront pu y voir vos œuvres. Alors comment partagez-vous vos heures de loisirs entre la musique et la peinture ? Que vous apporte la peinture ? Les ingénieurs peignent-ils avec un style particulier ?

**Claude Uldry :** la peinture reste pour moi un moyen d'expression constant, autant pour les travaux figuratifs qu'abstraites. Tout comme pour la musique, il n'y a pas de relation avec le métier d'ingénieur. Pour moi, ayant été progressivement attiré au fil des ans de l'impressionnisme au surréalisme - abstrait ou pas - à l'art dit « d'installation », je reste toujours fortement attiré par l'« *Arte povera* ».

Le commentaire qui suit concerne surtout les œuvres exposées au Nouveau Vallon, réalisées sur plusieurs années, d'où une palette de styles différents, mais j'y retrouve des questionnements récurrents : qu'est-ce que je vois ? Que se passe-t-il dans cette image ? Une sorte de territoire qui me voit grandir et dans lequel je transite sans pouvoir décoder la réalité, plus spécialement dans la série des toiles plus figuratives.



L'exposition à l'Espace Nouveau Vallon, et gros plan sur une œuvre : « autoportrait »

L'ambiguïté règne dans ce qui est donné à voir : où se situe la liberté de trouver des espaces vides permettant de se construire sa vérité ? La technique utilisée pour les

œuvres représentées ci-dessus (superposition de couches de peinture et de cire, puis l'installation) permet de questionner la réalité de ce qui est vu et perçu, en proposant une mise à distance ou une révélation. Les peintures monochromes sont traitées par recouvrement de fines couches très diluées d'acrylique. La définition des « images » s'atténue créant un intermédiaire entre apparition et/ou disparition (un état présent déjà diffus, mémoire et souvenirs), résurgence ou perte d'information.



Une autre œuvre qui montre bien la palette de styles très différents de Claude Uldry.

Chacun aura une attirance spécifique en fonction de différents critères et des échelles de lecture... Au début il y a « j'aime » ou « je n'aime pas » ; puis « pourquoi ? » ; puis forcément on affine : « qu'est-ce que je vois ? » ; on attise notre curiosité, on aborde l'histoire de l'art et on développe ses goûts.

La peinture m'apporte des émotions comme le fait la musique, mais c'est un travail plus solitaire, et il arrive un moment où, lorsque l'on pose le pinceau, on se dit « c'est ça ! ».

**ARA** : troisième corde à votre guitare, troisième pinceau à votre palette, vous êtes ingénieur civil, votre bureau se trouve à proximité<sup>2</sup>, vous êtes copropriétaire et membre du Conseil de copropriété du 8 Adrien-Jeandin : alors quel regard avez-vous sur la Résidence Apollo ?

**Claude Uldry** : la Résidence Apollo est un ouvrage unique, à l'entrée de Genève, disposant d'un espace vert important et à proximité de nombreuses commodités ; les bâtiments sont à maturité, d'où la nécessité d'en prendre soin.

Comme pour tout quartier, on retrouve à Apollo (qui est à lui seul un mini quartier !) une mixité sociale et des intérêts des habitants qui peuvent être soit convergents, soit très différents.

J'aimerais alors qu'Apollo puisse évoluer face aux défis de notre époque, par exemple avec une attention particulière sur la gestion des déchets, le rangement des vélos (mobilité douce et électrique), l'isolation des bâtiments, les locaux partagés par les habitants dans une

vision plus « coopérative » que celle d'une PPE tels qu'un atelier, une salle polyvalente, un jardin participatif ou communautaire, un local de répétition de musique (mais là, vous me voyez venir !). J'aimerais que l'on puisse trouver une harmonie sans forcément tout régler - ce qui serait pour moi forcément un échec en soi -, mais assurer des lieux de rencontre pour que les gens puissent se connaître et échanger, comme du reste lors de ces réunions de boules et autres soirées dont l'ARA est l'initiatrice et pour lesquels je la remercie.

**ARA** : Merci, Monsieur Uldry. Nous vous souhaitons de trouver rapidement un local pour vos répétitions et que la musique et la peinture continuent longtemps de vous apporter le plaisir qui transparaît si fortement dans vos propos. Quant aux remarques sur la prise en compte de la vie sociale dans les projets d'aménagement de la Résidence, à bon entendeur !



Rejoignez le groupe WhatsApp  
« Résidence Apollo »



Si vous habitez les Apollos, scannez le QR code ci-dessus (ouvrir l'appli WhatsApp > réglages > scan). N'oubliez alors pas d'indiquer votre nom et le numéro de votre allée.

SANITAIRES - FERBLANTERIE

INSTALLATIONS, DEPANNAGES  
ET ETUDES DE PROJETS

**DALLAIS SA**



26, av. Petit-Senn  
1225 Chêne-Bourg  
T : 022 348 61 91  
F : 022 348 20 28  
www.dallais.ch



nos véhicules roulent au gaz naturel 

<sup>2</sup> Bureau d'ingénieurs Ott et Uldry, 31 av. Adrien-Jeandin

## **Hausse d'impôts pour les propriétaires : le Conseil d'Etat persiste et signe !**

C'est maintenant le troisième numéro consécutif d'Apollo Infos - et d'ailleurs probablement pas le dernier - dans lequel il est question de cette saga de la fiscalité immobilière.

Concernant tout d'abord la valeur locative (impôt sur le revenu) : il est question de la supprimer au niveau fédéral, ce qui induirait également sa suppression au niveau cantonal : toutefois,

*La seule mention des mots « impôts » ou « fiscalité » fera fuir ou bailler d'ennui beaucoup de lecteurs, mais là, en PPE, c'est nous qui sommes directement dans le viseur en tant que propriétaires d'appartement qui occupons notre logement !*

cela n'aurait de sens que si les intérêts passifs (hypothécaires) et les frais d'entretien et de rénovation restaient déductibles, ce qu'une partie des membres de la commission consultative nationale et des parlementaires fédéraux refuse. Affaire à suivre.

Concernant la valeur fiscale (impôt sur la fortune) : suite au rejet du projet de loi PL 12773 par le Grand Conseil et à son renvoi en commission, il a été révisé mais sans subir des grandes modifications et est, au final, tout aussi inacceptable : il a donc été renvoyé en commission.

Selon notre ancien voisin à Apollo et expert en fiscalité immobilière, Claude Buclin<sup>3</sup>, le plus simple aurait été de modifier les dispositions légales concernant les bénéfices et gains immobiliers et de faire une refonte complète selon deux axes : une harmonisation avec les normes fédérales LHID<sup>4</sup> et l'abolition du taux zéro après 25 ans. Mais c'était probablement trop simple !

La raison avouée du Conseil d'Etat est de rendre l'évaluation du parc immobilier genevois conforme aux exigences de la LHID, mais une augmentation camouflée des recettes n'en serait-elle pas la vraie raison, inavouée...ou plutôt inavouable ?

De nombreux députés qui défendent la propriété et les propriétaires ont eu l'occasion d'exprimer tout le mal qu'ils pensaient de ce projet, qui n'est autre qu'un matraquage fiscal en règle des propriétaires qui occupent leur logement. C'est pourquoi ces mêmes députés ont déposé un projet de loi, le PL 13030, plus simple et plus pragmatique, sans hausses d'impôt, grâce à des mesures compensatoires telles qu'une baisse significative de l'impôt sur la fortune et de l'impôt immobilier complémentaire.

Beaucoup de copropriétaires habitant la Résidence Apollo sont des retraités à revenu modeste ayant une dette hypothécaire faible ou nulle, pour lesquels l'impôt

sur la fortune touchant leur seul bien immobilier, élément principal de leur fortune, constitue déjà une part importante de l'imposition totale.

Alors que le Conseil d'Etat prétend ne pas vouloir d'augmentation d'impôt et que son projet serait fiscalement neutre, la lecture qu'en a une partie du Grand Conseil est toute autre : malgré les mesures compensatoires prévues pour l'adoucir, la réforme proposée par le Conseil d'Etat coûterait, aux propriétaires occupant leur logement, près de 90 millions dès la première année et atteindrait 220 millions voire plus dès la fin des mesures transitoires. D'ailleurs même en cas de réelle neutralité fiscale<sup>5</sup>, il faudrait que ces mesures compensatoires s'appliquent à ceux directement touchés par ce projet de loi, à savoir les propriétaires qui habitent leur logement, plutôt qu'à l'ensemble des contribuables.

Le projet de loi PL 12773 a donc été renvoyé pour la deuxième fois en commission fiscale du Grand Conseil, qui examinera également le PL 13030, plus favorable aux copropriétaires : espérons que le moment venu, c'est bien ce dernier qui aura la faveur du Grand Conseil. Là aussi, affaire à suivre !

## **Assainissement énergétique et hausses annoncées du prix du gaz**

Nous attendons toujours de connaître la mise à jour du Règlement d'application de la Loi sur l'énergie (REn), qui définira avec précision et dans le détail les exigences en matière d'assainissement énergétique, et qui constituera la base légale sur laquelle nous pourrons nous appuyer pour définir le calendrier des mesures à mettre en place d'ici 2030, ainsi que le plan financier correspondant.



*Brûleurs à gaz naturel dans une chaufferie moderne : énergie de transition, le gaz qui nous chauffe depuis 2014 est moins polluant que le mazout ; c'est même le plus propre de tous les combustibles fossiles, mais à long terme, il ne sera peut-être pas admis non plus, à en croire le Plan directeur de l'énergie.*

Après avoir été à l'arrêt ou tourné au ralenti pendant 20 mois, économie mondiale repart en flèche alors que les stocks, notamment d'hydrocarbures, avaient été réduits au minimum. Cela provoque une forte augmentation du prix de l'essence, mais aussi du mazout. Ce dernier ne

pour le contacter : mail [claudio@tous-mandats.ch](mailto:claudio@tous-mandats.ch); site Internet : <http://www.tous-mandats.ch>

<sup>4</sup> Loi fédérale sur l'harmonisation des impôts directs des cantons et des communes ; certains fiscalistes sont d'avis que le système actuel y est déjà conforme.

<sup>5</sup> Ce dont on peut fortement douter, sinon on ne comprend pas l'utilité (inavouée) de cette réforme.

<sup>3</sup> Claude Buclin a habité au 20 Adrien-Jeandin et en a été membre du Conseil de copropriété ; longtemps haut fonctionnaire au Département des finances, il est membre de la Commission fiscale de la Chambre genevoise immobilière et conseiller fiscal ; il a été interviewé dans le numéro précédent d'Apollo Infos, téléchargeable à l'adresse [http://www.apexserv.com/ARA/Documents/Gazette\\_18.pdf](http://www.apexserv.com/ARA/Documents/Gazette_18.pdf);

nous concerne toutefois quasiment plus à Apollo, mais influe indirectement sur le prix du gaz naturel qui, quant à lui, nous sert de combustible.

Dans sa communication au « grand public », SIG annonçait une augmentation du prix du gaz dès le 1<sup>er</sup> novembre de 12% « en moyenne » : or pour nous à Apollo et d'après nos calculs, l'augmentation pourrait être beaucoup plus importante, d'environ 24 à 25% ! Nos demandes de précisions auprès de SIG restent en attente de réponse. Il faudra peut-être prévoir une augmentation du poste « chauffage/eau chaude » au budget 2022, après plusieurs années de stabilité ou de baisse. Mais d'ici l'établissement des budgets 2022 en mars prochain, beaucoup de choses peuvent encore changer.

## **Inauguration du quartier de « Belle-Terre »**

Belle-Terre, c'est le nouveau quartier longtemps connu sous le nom de « Communaux d'Ambilly ». La nouvelle école est en fonction depuis la rentrée 2021 et les premiers habitants emménagent mi-novembre. Le 17 septembre « Belle-Terre » a été officiellement « inaugurée », avec des discours des autorités suivis d'un beau spectacle nocturne par Antigal à travers les rues et les places. La population y était conviée et on a pu y croiser quelques habitants de la Résidence Apollo.



*La première phase comprenant 690 logements (à titre de comparaison, Apollo en compte 420) ; tout à gauche, l'école (bâtiment bas).*

Une première phase comprenant 690 appartements (dont 120 en PPE) est terminée et les nouveaux habitants emménagent entre novembre 2021 et janvier 2022. La construction se poursuivra en plusieurs étapes jusqu'en 2030 ; le quartier comprendra alors 2700 appartements et 7000 habitants.

### Ce qui frappe :

- Aucun parking n'est prévu en surface<sup>6</sup> ; les habitants disposeront tous d'une place par appartement dans des parkings souterrains ; il y aura en outre un parking souterrain payant pour les visiteurs, fortement encouragés à emprunter les transports publics ; aucune zone bleue.
- Les voies de circulation en surface sont prévues pour le trafic pendulaire des habitants, que les

planificateurs ont souhaité limiter au maximum, mais surtout pour la mobilité douce et les transports publics.

- Le quartier est desservi par deux lignes de bus, la 9 vers le Lignon via la Gradelle et le centre-ville, et la 32 vers le centre sportif de Sous-Moulin, en passant par la gare de Chêne-Bourg du Léman Express et la place de Graveson.
- Les feux, les présélections et les sens uniques sont conçus afin qu'il n'y ait aucun trafic de transit par Belle-Terre.
- Bien sûr, quasiment tous les habitants de Belle-Terre engagés dans la vie active seront pendulaires ; or beaucoup n'utiliseront pas les transports publics ou ne pratiqueront pas la mobilité douce ; un surplus de trafic sur la route de Jussy en direction du Pont-de-Sierne ou de la rue de Genève est donc à prévoir.
- Le Mail central très végétalisé comprend une voie pour les transports publics en site propre, une voie dans chaque sens pour le trafic motorisé occasionnel (visiteurs, habitants entrant ou sortant de leurs parking souterrains...), une piste cyclable dans chaque sens, de larges trottoirs et, au milieu, une voie pour la mobilité douce, similaire à celle de la Voie verte.
- La traversée piétonnière est facile, avec de nombreux points de perméabilité ; à cet égard, le contraste avec la rue de Genève dans le centre urbain de Thônex est particulièrement frappant.



*Trottoirs larges, un chemin piétonnier au milieu, pistes cyclables, une seule voie dans chaque sens pour le trafic automobile, l'ensemble en zone 30, de multiples perméabilités pour les piétons, sans feux : le Mail central de Belle-Terre.*

### En quoi cela nous concerne-t-il à Apollo ?

En observant Belle-Terre, on ne peut pas ne pas être envieux et vouloir une zone 30 sur l'avenue Adrien-Jeandin, ainsi qu'une vraie piste cyclable continue et un « espace rue » à la rue de Genève, autant de points qui

<sup>6</sup> Il y a un parking provisoire au nord, côté Mon-Ideé, réservé aux personnel intervenant sur le chantier.

seront à discuter avec Monsieur le Conseiller administratif Bruno da Silva le 25 novembre :

- Sur l'avenue Adrien-Jeandin, la piste cyclable montante (côté est, Mont-Blanc) est interrompue entre le restaurant « La Terrasse » et le chemin Edouard-Olivet, une absence de marquage qui constitue un danger.
- Le trafic de transit entre le sud et le nord, du Pont-de-Sierne vers Mon-Idee, Puplinge et au-delà, continue de passer par l'avenue Adrien-Jeandin : en effet au giratoire Petit-Senn, il n'y a pour le moment aucune signalisation orientant le trafic de transit par l'avenue de Thônex, pourtant censée être l'axe prioritaire selon les plans ; or l'habitude de passer par Adrien-Jeandin est prise depuis fort longtemps... ; une zone 30 et l'interdiction aux poids-lourds seraient des mesures complémentaires à envisager pour alléger la charge de trafic devant nos immeubles.
- S'agissant du trafic dans le sens contraire, l'habitude prise depuis fort longtemps par les automobilistes qui consiste à passer par les avenues Tronchet et Adrien-Jeandin sera difficile à changer ; on compte sur la programmation du feu au carrefour entre le chemin de la Mousse et la route de Jussy, en espérant qu'il soit longtemps rouge pour Tronchet et longtemps vert pour le chemin de la Mousse !
- Le trafic de transit entre Chêne-Bourg et Mon-Idee, Puplinge et au-delà continue de passer par la rue de Genève plutôt que par l'avenue François-Jacquier : au carrefour devant le change Migros, rien (la signalisation, le marquage des présélections, la programmation des feux...) n'est prévu pour orienter le trafic de transit sur l'axe pourtant prioritaire sur les plans ; la réalisation d'un « espace rue » sur la rue de Genève ne sera possible que si ce trafic de transit est correctement orienté.

## **Rénovation du parc communal dit « parc Apollo » et rénovation du parc Apollo proprement dit**

La commune de Thônex envisage de rénover prochainement le parc communal situé au sud des PPE 20 et 22 Adrien-Jeandin, sous notre terrain de boules. Le futur parc comprendrait notamment une aire de jeux, une terrasse, une petite place, un parc à chiens et beaucoup de verdure.

Alors que nous prévoyons aussi, à moyen terme, la rénovation de « notre » parc, il serait utile qu'une communication puisse être établie entre les responsables des parties communes de nos copropriétés et la commune de Thônex, afin de profiter d'éventuelles synergies lors des travaux et, par exemple, partager certains frais tels que la pose de clôtures mitoyennes.

Le parc communal faisait, à l'origine, partie de la propriété Jeandin, mais avait été cédé à la commune à titre de compensation en raison des changements par rapport au permis de construire initial<sup>7</sup> effectués lors de la construction du bâtiment.



*Deux saules pleureurs à proximité du terrain de boules, l'un sur le parc communal, l'autre sur notre parc, de part et d'autre de la limite de propriété, datant probablement d'avant la construction de nos immeubles.*



*Que faire des deux anciens bacs à sable des enfants ? Une réflexion à mener lors de l'établissement du cahier des charges pour la rénovation du parc.*

## **Assemblée générale de l'Association Résidence Apollo (ARA)**

### Convocation :

*L'assemblée se tiendra le jeudi 25 novembre 2021 à 18h30, au restaurant scolaire de l'Ecole Adrien-Jeandin. Le présent numéro d'Apollo Infos, distribué dans les boîtes aux lettres de la résidence entre le 1<sup>er</sup> et le 5 novembre 2021, fait office de convocation dans les délais statutaires (20 jours, art. 18 des statuts).*

<sup>7</sup> La cession du parking actuellement en zone bleue et son affectation en parking public faisait partie du même arrangement, la

commune souhaitant qu'il y ait un parking public dans le centre urbain de Thônex.

## Assemblée générale de l'Association Résidence Apollo (ARA, suite)

### Ordre du jour :

1. Approbation du PV de l'AGO de 2020<sup>8</sup>
2. Présentation des comptes 2020
3. Rapport du contrôleur aux comptes
4. Approbation des comptes 2020 et décharge au comité
5. Elections statutaires
6. Présentation du budget 2021
7. Divers et propositions individuelles

### Notre invité, Monsieur le Conseiller administratif Bruno da Silva :

Il nous parlera de la mobilité, principalement, mais également de la culture et du social, qui font aussi partie de ses dicastères.

### Apéritif dînatoire :

C'est une tradition que nous voulons particulièrement festive cette année, ayant dû renoncer à l'édition 2020.

Il est rappelé que tous, « membres » et « non membres », sont toujours les bienvenus.

**Important : vous serez priés de présenter le certificat covid (mesure de la Confédération).**

**A propos de l'ARA :** L'Association Résidence Apollo (ARA) est une association à but non lucratif au sens des articles 60 ss du Code civil. L'ARA est reconnue en tant qu'association de quartier par la mairie de Thônex. Les statuts, le procès-verbal de la dernière assemblée générale, les comptes, le budget et les numéros précédents d'Apollo Infos peuvent être consultés à l'adresse [www.apexserv.com/ARA/documents](http://www.apexserv.com/ARA/documents).

Sont membres de droit de l'ARA : les copropriétaires, qu'ils habitent ou non Apollo, et les habitants, qu'ils soient ou non copropriétaires. Tous, membres et non membres, sont les bienvenus à nos manifestations.

Merci à nos annonceurs et donateurs grâce auxquels l'ARA ne demande pas de cotisation à ses membres. Celles et ceux qui trouvent notre activité utile peuvent toutefois nous aider à couvrir nos modestes frais en faisant un don à : Association Résidence Apollo, PostFinance, IBAN CH17 0900 0000 1447 5740 2.

Editeur responsable : Association Résidence Apollo, p.a. Ashwani Singh, 16 avenue Adrien-Jeandin, 1226 Thônex.  
Impression : VISTAPRINT



...c'est un état d'esprit qui fait qu'au quotidien, on adopte instinctivement et tout naturellement les comportements respectueux envers le concierge, le nettoyeur et ses voisins,

qu'il s'agisse de déchets, de masques, de mégots, de grillades sur le balcon (interdites), de lavage des balcons à grande eau (interdit), de promenade hygiénique des chiens uniquement à l'endroit dévolu et de l'utilisation alors des cannettes, de la tenue des chiens en laisse partout ailleurs, de bruit, de travaux bruyants qui doivent être annoncés à la rigueur et affichés ...la liste n'est pas exhaustive !



<sup>8</sup> L'assemblée générale de 2020 ayant exceptionnellement été tenue virtuellement, les points ayant été votés « par voie de circulaire » et réputés acceptés par défaut, il n'y a pas de procès-verbal ; il sera simplement mentionné à l'assemblée du 25 novembre

2021 que le PV de l'assemblée du 18 juin 2019, les comptes 2019, les décharges et élections statutaires, ainsi que le budget 2020 ont été acceptés tels que proposés, sans opposition. Merci à celles et ceux qui ont voté par mail.